

Nouveau coronavirus CoVID-19

Infection à CoVID-19 confirmée ou suspecte



Epidémiologie

Agent infectieux	Virus SARS-CoV-2
Réservoir	Homme
Mode de transmission	Par contact étroit et par voie respiratoire
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	En moyenne 3 à 7 jours, extrêmes de 2 à 14 jours
Durée d'infectiosité	Jusqu'à guérison

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Mise en place de Mesures Additionnelles Gouttelettes pour les suspicions et les infections CoVID-19
Suivi microbiologique	Frottis naso-pharyngé à la recherche de CoVID-19 (PCR)
Placement du patient	En chambre individuelle si possible, cohortage (2 résidents CoVID-19) ou en cas d'impossibilité en chambre double en délimitant un périmètre d'isolement
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur (MAG).
Matériel de soins	Privilégier le matériel à usage unique. Le matériel de soins pouvant être retraité est réservé au patient jusqu'à exclusion du diagnostic ou pendant toute la durée d'isolement.
Voisins	Respect du périmètre d'isolement par le voisin Instruire le voisin sur le respect de l'hygiène des mains
Durée des mesures	Maintien de mesures au moins 5 jours après le début des symptômes et 48h sans symptômes
Transport du patient	En ambulance <ul style="list-style-type: none"> Faire porter un masque de soins (type II ou IIR) au résident. Port d'un masque de soins par le soignant qui accompagne le patient à l'arrière du véhicule. Respect des Précautions Standard par le personnel du véhicule médicalisé, en particulier respect des 5 indications à l'hygiène des mains. Entre deux transports, procéder au nettoyage du véhicule selon les recommandations habituelles (si utilisation d'un brumisateurs: selon les recommandations du fournisseur).
Circulation du patient	Maintien en chambre jusqu'à la levée des mesures
Visiteurs	Les visites pour le résident sont autorisées, avec encadrement et accompagnement par le personnel. Port d'un masque de soins Désinfection des mains avant d'entrée dans la chambre et à la sortie de la chambre
Mesures spécifiques	Lors de nouvelle admission d'une personne non-immune : Confinement en chambre individuelle durant 5 jours et PCR à l'arrivée

Transfert/sortie	Mettre un masque de soins (type II ou IIR) au résident lors de transfert.
------------------	---------------------------------------------------------------------------

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Oui, si contact direct avec le patient et son environnement proche
Gants	Non, sauf si risque de contact avec le sang ou les liquides biologiques
Masque	Masque de soins à mettre avant d'entrer dans le box/chambre. *Le type de masque dépend du type de soin, consulter le point " II. Matériel de protection " dans les recommandations générales CoVID-19.
Mesures complémentaires	Port d'un masque de soins type II par le personnel en contact avec les résidents ceci durant toute l'activité professionnelle.

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Utiliser le désinfectant usuel.
Lit et literie	Par la filière habituelle
Environnement	Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien. au transfert du patient: <ul style="list-style-type: none"> • changement du rideau/paravent • désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc.).
Déchets	Par la filière usuelle

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui. + Annonce de flambées de cas CoVID-19 (données nominatives des cas positifs et suspects : nom et date de naissance)
Déclaration au médecin cantonal	Les médecins déclarent au service du médecin cantonal (infectionsdeclarations@hin.ch) et à l'OFSP dans les 24h : <ul style="list-style-type: none"> • Télécharger le formulaire de déclaration OFSP • ou déclarer en ligne avec compte HIN ou login CH : https://forms.infreport.ch <p>Consultez les critères cliniques à jour dans les recommandations générales CoVID-19.</p>